Ville de Neuchâtel
50 ANS
Vivre la ville!
Mercredi 12.09.18 | 51e année | N° 25
Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Anne-Françoise Loup

Tous unis pour la fusion

Nos amis et voisins de Peseux iront aux urnes le 25 novembre prochain pour décider s'ils rejoignent – ou non - Corcelles-Cormondrèche, Valangin et Neuchâtel dans une nouvelle commune à créer ensemble.

Dans cette attente, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a exprimé, dans sa séance de lundi, son soutien unanime et enthousiaste à cette construction commune, en rappelant le plébiscite de 2016 exprimé par les habitants de Corcelles-Cormondrèche, Valangin et Neuchâtel.

C'est en effet une nouvelle opportunité de voir naître la commune la plus peuplée du canton, avec 45'000 habitant-e-s.

Dans son programme politique, la Ville manifeste sa volonté de jouer un rôle dynamique positif pour toute la région. Cette fusion serait une magnifique occasion de renforcer cette dynamique.

Par cette résolution interpartis, l'ensemble des conseillers généraux de la Ville a donc déclaré aux Subiéreux qu'ils seront accueillis à bras ouverts s'ils se décident à faire le pas !

Le processus de fusion maintenant réactivé est porté par huit conseillers communaux représentant les quatre communes, avec pour objectif de préparer le scrutin. Le climat constructif de coopération devrait présager d'une excellente suite dans l'élaboration institutionnelle de la nouvelle grande commune, si l'issue du vote est positive.

Neuchâtel se veut une ville ouverte et humaniste qui a l'ambition de construire avec Corcelles-Cormondrèche, Valangin et Peseux un nouveau Neuchâtel Ouest !

Directrice de l'éducation, de la santé et de l'action sociale

Florence Chitacumbi, Thomas Facchinetti et Chantal Lafontant Vallotton autour d'un portrait peint de Tilo Frey. • **Photo: Stefano Iori**

Un futur espace Tilo Frey

En 2019, l'espace Louis-Agassiz, où se trouve la faculté des lettres et sciences humaines, va être rebaptisé « espace Tilo Frey ». Le Conseil communal veut ainsi mettre à l'honneur la première femme neuchâteloise et de couleur à siéger au Parlement fédéral. Une action symbolique qui vise aussi à prendre le contrepied de l'intolérance et du racisme qui montent en puissance un peu partout dans le monde.

Deux interpellations du Conseil général sont à l'origine de ce projet de rebaptiser cette place. La première, issue du groupe Pop-Verts-Sol, demande à la Ville de reconsidérer la place et l'héritage de Louis Agassiz dans l'espace public. Bien que ses recherches, notamment en glaciologie, ont incontestablement fait avancer la science et font encore référence aujourd'hui, ce savant du XIXe siècle a propagé haut et fort des idées racistes qui ont alimenté la politique de l'apartheid aux aux Etats-Unis. Son héritage scientifique n'est d'ailleurs pas oublié dans l'espace public, avec des représentations sculptées et peintes à l'Université et au Muséum d'histoire naturelle.

Tilo Frey en revanche, disparue il y a 10 ans, n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucun hommage public, et c'est justement ce que demandait la seconde interpellation du groupe PLR. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration, a salué devant les médias vendredi « le parcours de cette pionnière qui a porté l'espoir, encore lointain à l'époque, d'une juste représentation des femmes ainsi que des minorités ethniques. Sa persévérance face aux discriminations et vexations dont elle a fait l'objet méritent notre respect et notre reconnaissance. »

Le Conseil général prendra prochainement acte du changement de nom de cet espace ainsi que d'un rapport sur la politique d'intégration interculturelle, dans lequel la Ville entend renforcer son soutien aux institutions, associations et acteurs de la société civile dans la lutte contre le racisme et la xénophobie.

3

Le Conseil général a réitéré lundi son soutien à la fusion des quatre communes de Neuchâtel Ouest.

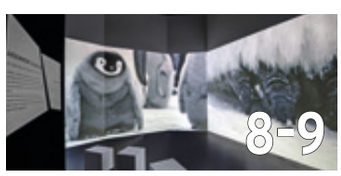
8-9

La nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle nous fait découvrir les fragiles écosystèmes des pôles.

16

Les préparatifs de la Fête des vendanges vont bon train! Un hôte de marque y est attendu.

Publicité

flückiger
ELECTRICITE

Des solutions pour tous vos projets

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle / La Brévine
Chézard-St-Martin

www.fluckigersa.ch

DANSE
EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

20 ans
1997-2017

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- *Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffages, optimisation et réglages*
- *Installation solaires thermiques et entretien*
- *Rinçages installations radiateurs et chauffage sol*

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch

Prix de la citoyenneté

Appel à candidats

Pour la cinquième année consécutive, le Conseil communal remettra en novembre 2018 un Prix de la citoyenneté. Ce prix doté de 5'000 francs a pour but de mettre en lumière des actions solidaires et d'entraide issues de la société civile. Les candidat-e-s sont appelé-e-s à se faire connaître jusqu'au 22 octobre prochain. A noter qu'il est possible d'inscrire une tierce personne.

Avec le Prix de la citoyenneté, décerné pour la première fois en 2014, la Ville de Neuchâtel souhaite valoriser et reconnaître l'engagement, l'auto-organisation et le travail bénévole. Ce prix met en lumière chaque année des exemples concrets d'actions qui viennent favoriser la qualité de vie et le vivre-ensemble. Que ce soit par la promotion de l'échange entre migrants et locaux, la lutte contre l'illettrisme ou par l'organisation de fêtes de Noël ouvertes à tous, les différents lauréats du Prix de la citoyenneté contribuent tous, par un engagement considérable, à faire de Neuchâtel une ville solidaire et ouverte sur le monde.

Le ou la lauréat-e sera récompensé-e par un montant de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron. La distinction sera remise au cours d'une cérémonie publique le mercredi 14 novembre à 18h30, dans la Salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville. La remise de ce prix s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Informations et inscriptions: Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel, tél 032 717 73 97, courriel: siic.vdn@ne.ch, ou sur le site: www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete.

Reflets de la séance de rentrée du Conseil général, qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville

Les citoyens de Peseux accepteront-ils de fusionner avec Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche et Valangin le 25 novembre prochain? Les autorités de la Ville l'espèrent! • **Photo: Stefano Iori**

Neuchâtel renouvelle son soutien à la fusion

« Une nouvelle chance pour un avenir commun » : alors que Peseux devra prochainement revoter sur la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, le Conseil général a adopté lundi soir une résolution interpartis urgente pour réitérer son « soutien enthousiaste » à cette union. Par la voix de la directrice de l'agglomération Violaine Blétry-de Montmollin, le Conseil communal en a fait de même.

Dans cette résolution, les quatre groupes politiques «prennent acte» de l'arrêt du Tribunal fédéral du 25 mai dernier invalidant la votation qui s'est déroulée il y a deux ans à Peseux sur la fusion «Neuchâtel-Ouest» et de la décision des autorités subiéreuses de fixer au 25 novembre le nouveau scrutin.

«Cette situation offre une nouvelle chance au projet de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin: en cas de décision positive des citoyen-ne-s de Peseux, la commune la plus peuplée du canton pourrait voir le jour, pour le plus grand bénéfice de l'ensemble de ses 45'000 habitants», soulignent les élus. Et de poursuivre: «Le Conseil général se réjouit vivement de cette nouvelle opportunité de voir se réaliser un projet, qui, s'il aboutit, pourraient insuffler une dynamique positive au développement non seulement de la commune fusionnée, mais de tout le canton».

Adoptée à l'unanimité moins une abstention, la résolution réitère «le soutien enthousiaste» des élus à la réalisation de la nouvelle commune. «Un soutien qui», rappelle le Conseil général, «a déjà été partagé dans les urnes en 2016 non seulement par les citoyen-ne-s de Corcelles-Cormondrèche, de Neuchâtel (avec 73% de oui), et de Valangin, mais aussi par près de la moitié Subiéreux-ses. Que la moitié qui reste à convaincre sache qu'elle sera accueillie à bras ouverts si elle se décide à faire le pas».

Les différents scénarios

Si Peseux dit oui le 25 novembre, la fusion sera effective pour les quatre communes, pour une entrée en fonction des nouvelles autorités au 1er janvier 2021 au terme de la législature en cours, a expliqué devant le plénum la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin. Les différences importantes survenues entre 2016 et 2018 devront également être expliquées, comme le montant du coefficient fiscal, qui a subi une bascule entre le canton et les communes dans cet intervalle, ou le budget prévisionnel à réactualiser.

«Les réflexions et les travaux se déroulent de manière très constructives au sein du groupe de travail, composé de deux représentants par exécutifs communaux», précise Violaine Blétry-de Montmollin. Les trois communes dont le oui était sorti des urnes en 2016 «se réjouissent» en effet «de cette nouvelle opportunité donnée aux citoyens de Peseux, pour un avenir commun nécessaire». En cas de non le 25 novembre, le Conseil communal entend «continuer de discuter avec les communes avoisinantes» pour relancer un processus de fusion, une volonté inscrite dans son programme politique.

Mieux filtrer les micropolluants

Le Conseil général a également approuvé lundi soir un crédit de 44,5 millions pour adapter la STEP aux traitements des micropolluants et de l'azote, incluant le développement de valorisations énergétiques. A gauche comme à droite, tous les groupes ont relevé la qualité du rapport et la nécessité de cet investissement, qui répond à de nouvelles prescriptions fédérales et permettra de préserver l'environnement. Les travaux devraient démarrer fin 2019, pour une durée d'environ deux ans et demi.

Nouvelle saison musicale entre artistes de renom et musiciens du cru

Talents neuchâtelois mis à l'honneur

La Société de musique et les Concerts de la Collégiale lèvent le voile sur leurs saisons respectives. Les sociétés musicales misent à nouveau sur la qualité avec une volonté de mettre davantage en avant les musiciens neuchâtelois. Le programme est complété par de grands noms de la musique classique comme le violoncelliste Gary Hoffman ou encore le Quatuor de Leipzig. Un heureux cocktail qui a pour but de (re)donner le goût de la musique classique au plus grand nombre.

Le quatuor Sine Nomine se produira samedi 16 septembre à 17h à la Collégiale, lors de la Schubertiade sur la Colline • **Photo : sp**

La saison s'ouvre ce dimanche déjà avec la Schubertiade sur la colline. «Les professeurs et les étudiants de la Haute école de musique de Neuchâtel seront au centre de cette 5e édition. Ils donneront plusieurs concerts non seulement pour permettre au public de prendre conscience de l'exceptionnelle qualité de leur travail, mais également pour amener cette institution neuchâteloise à rayonner davantage», relève Simon Peguiron, organiste titulaire des orgues de la Collégiale. Et de préciser : «nous n'avons pas attendu l'annonce de la fermeture de la Haute école de musique pour programmer leurs concerts, nous avons toujours collaboré et suivi l'évolution de ses musiciens avec grand intérêt». A noter que les solistes du Concert des membres prévu vendredi 21 juin prochain seront également tous Neuchâtelois, à l'exception d'un seul musicien.

De la qualité…

A la Société de musique, aussi, les musiciens neuchâtelois seront à l'honneur. A commencer par le concert «América Latina», qui alliera sur scène le Quatuor Casal, le duo Singer & Fischer et le contrebassiste Marc-Antoine Bonanomi, pur produit neuchâtelois. Souvent méconnue du grand public, la Fondation Tanner soutient les artistes neuchâtelois ou étudiants de la Haute école. Elle dévoilera ses lauréats lors d'un concert kaléidoscopique. Par ailleurs, la Société de musique attache un soin tout particulier à programmer des artistes de grande qualité. «Au même titre que dans les grandes villes de Suisse, Neuchâtel peut accueillir de grands noms de la musique classique», indique son président Sébastien Singer. Gary Hoffman, Olga Gollej, François-Xavier Poizat, le Quatuor Aron et encore bien d'autres feront le déplacement jusqu'à Neuchâtel. «Ces artistes sont toujours émerveillés par la ville, son lac, ses bâtisses en pierres jaunes», relate Sébastien Singer.

… et des artistes émergents

La société des Concerts de la Collégiale, elle, s'attache à programmer des musiciens de la région d'abord, tout en donnant également leur chance aux musiciens qui entrent dans la vie active, au sortir de leurs études, notamment dans le cadre des douze vendredis à la découverte de l'orgue. «Il s'agit de ma 10e saison et je défends toujours la même vision. J'espère pouvoir faire redécouvrir certaines faces cachées de notre patrimoine dans un esprit d'ouverture aux autres cultures», expose Simon Peguiron. Et de poursuivre : « en dix ans, les Concerts de la Collégiale ont tissé de nombreux liens locaux et régionaux. Je me réjouis de voir revenir des artistes comme le contre-ténor Alin Deleanu, le Chœur Novantiqua de Sion ou encore mon prédécesseur Guy Bovet, avec qui je donnerai un concert à quatre mains pour Nouvel An». A ne pas manquer pour les fêtes de fin d'année : l'Oratorio de Noël de Saint-Saëns interprété par l'Ensemble vocal de la Collégiale, qui présente la particularité de jouer sans chef. (ak)

- Infos www.socmus.ch et www.collegiale.ch/societe-des-concerts/saison/

Concerts pour les enfants

La Société de musique soigne tout particulièrement son jeune public. Elle propose une série de concerts adaptés pour les enfants, qui se calque sur sa saison musicale. D'une durée de 40 minutes, ils précèdent les concerts du soir qui ont lieu le même jour. «Tous les artistes, peu importe leur notoriété, acceptent de se prêter au jeu. Ils reçoivent carte blanche pour éveiller l'intérêt des plus jeunes», explique Sébastien Singer, président de la Société de musique. En règle général, les musiciens jouent un extrait de leur programme ou dévoilent leur instrument. Tout dépend de la personnalité de chacun des artistes. Moment fort de la saison pour enfants : le spectacle Aguacero qui emmènera les petits pour une croisière musicale à l'abordage de la scène, mercredi 12 décembre à 18h au Temple du Bas. Un spectacle tout spécialement conçu pour le jeune public et à ne manquer sous aucun prétexte.

- **Pour tous les concerts enfants :** entrée libre de 0 à 18 ans. Adultes 5 francs. Pas de réservations.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Rêves en trois temps – Automates & Merveilles» jusqu'au 28.10.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition* «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* «L'impermanence des choses».

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Exposition* «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018 ; Contrôle officiel des champignons, tous les dimanches du19.08 et 21.10 de 16h à 17h.

Dans le parc, *exposition* «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Jardin botanique

- «Cucurbitacées… quèsaquo ?!» atelier 4 à 6 ans, me 26.09 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 10 ans, me 19.09 de 14h à 15h30.
- «Mandala & Land Art» atelier 4 à 6 ans, me 03.10 et 07.11 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 10 ans, me 14.11 de 14h à 15h30.

MAHN

- «Traces et empreintes» atelier 4 à 6 ans, me 19.09 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 11 ans, me 26.09 de 14h à 16h.
- «Mary Coppins» atelier 4 à 6 ans, je 27.09, ma 05.02, 19.03 et 07.05 de 14h30 à 16h.
- «Inspirations indiennes» atelier dès 12 ans, je 11.10 de 14h à 16h30.
- «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, di 23.09, sa 06.10 et di 25.11 de 11h à 17h.

MHN

- «Même pas froid !» atelier 7 à 10 ans, me 03.10 et 21.11 de 15h30 à 17h et me 31.10 et 05.12 de 13h30 à 15h.
- «Pingouin ou manchot ?» atelier 4 à 6 ans, me 19.09 et 14.11 de 15h30 à 17h et me 24.10 et 28.11 de 13h30 à 15h.

MEN

- «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 12.09 de 14h à 16h.
- «La mort et les squelettes, ça se fête !», atelier 7 à 10 ans, me 31.10 de 14h à16h.

L'actualité culturelle

Un one-man show musical

Accrochez-vous! Après ses parodies «C'est l'apéro» ou «Racler comme jamais», MC Roger, le personnage créé par David Charles, débarque sur la scène de l'humour comme un ovni descendu des alpages. Armé de ses bretelles et de son naturel, il se fera tour à tour danseur, chanteur, musicien, comédien et mime pour nous raconter le quotidien de sa vie de famille au pied des montagnes, sa passion pour le rap et nous faire part de son rêve secret...

Samedi 15 septembre à 20h30 au Temple du Bas. Réservations: www.mcroger.ch et à la Fnac.

M'asseoir sur vos genoux

De passage au Balkkon, la troupe d'improvisation neuchâteloise Joseph est Content se laissera guider par sa seule fantaisie. Une famille de marginaux vit ses retrouvailles sur une île couverte de pelouse synthétique? Une extra-terrestre exploite les clients d'un spa à la campagne? Un escroc et sa fille chamboulent le quotidien d'un petit village des Pyrénées françaises grâce à un âne magique? Ces histoires, déjà jouées, ne sont plus que des souvenirs. Celle qui naîtra entre ces murs sera inédite.

Vendredi 14 septembre à 19h30 au Balkkon, rue du Neubourg 20. Entrée libre.

L'appel du large

L'Espace Nicolas Schilling et Galerie accueille Phil Billen, un artiste belge qui puise son inspiration dans le grand bleu. Etabli au bord de la Méditerranée, le sculpteur récupère le bois et le métal rejeté par les vagues, des matériaux usés par le temps, rongés par le sel, qu'il assemble pour créer des bateaux, des poissons, des baigneuses, avec l'obsession de déployer au mieux cet univers qu'est la mer: l'infini de l'horizon, l'immensité sans fond, le temps sans heure. Le vernissage a lieu ce samedi à 17 heures.

Jusqu'au 28 octobre à l'Espace Nicolas Schilling, fbg de l'Hôpital 11, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

3,84 tonnes de rencards

Après avoir séduit les enfants avec «Histoire de rat», la Neuchâteloise Sophie Reinmann emmène les adultes au cœur de ses aventures amoureuses dans un spectacle au style inédit mélangeant one-woman show et marionnettes. Sur scène, une roue de la fortune et des boîtes de conserves. Le public tourne la roue, un prénom est désigné et l'histoire commence. Et dans ce spectacle, on le devine, l'amour pèse lourd. A la façon de Thierry Lhermitte dans «Les Bronzés», Sophie calcule ses rencards en kilos.

Jeudi 13 septembre à 20h30 au Salon du Bleu Café. Réservations par mail à info@bluegasoline.ch.

L'association Tangomoon a soufflé dix bougies en début d'année

Premiers pas de tango

Forte de dix ans d'expérience à Neuchâtel, l'association Tangomoon propose au public plusieurs soirées d'initiation au tango argentin, les mercredis 19 septembre, 24 octobre, 14 et 28 novembre. Originaire de Buenos Aires et de Montevideo, cette danse latine se pratique en couple tout en donnant une large place à l'improvisation.

«Les gens se font souvent une fausse image du tango argentin. Ils le confondent avec le tango de scène, physiquement très exigeant, avec ses lancers acrobatiques présentés à la télévision. Le tango argentin revêt un aspect davantage social: il se pratique dans des bals, les milongas, où les gens se rencontrent en dansant ensemble», explique Natalie Francon, une des fondatrices de Tangomoon, par ailleurs directrice de l'école Danse Equilibre, à la rue de l'Evole.

De l'improvisation en douceur

Pour participer aux initiations de Tangomoon, nul besoin de compétence particulière si ce n'est la motivation, et surtout l'écoute de son partenaire. «On entend souvent dire que le tango est une danse macho du fait que l'homme dirige. Il est vrai que l'homme guide, mais sans y mettre de force. L'écoute du partenaire est primordiale et doit être réciproque pour que l'improvisation et le langage du corps se mettent en place tout en douceur», détaille Natalie Francon. Il est possible de venir aux initiations directement en couple ou alors d'en former un sur place.

Milongas appréciées

Fondée à Neuchâtel il y a dix ans, l'association Tangomoon dispense trois cours de tango argentin par semaine. Elle compte entre vingt et trente couples de tous niveaux. Tous les mercredis soirs ou presque, elle propose des milongas ouvertes à tous les couples disposant des bases du tango. «Il s'agit de respecter certains codes pour éviter que les couples ne se cognent pendant qu'ils dansent notamment». Connues et reconnues loin à la ronde, les milongas de Tangomoon attirent non seulement des couples de Neuchâtel, mais aussi de Bienne, d'Yverdon et d'ailleurs. Soucieuse de proposer un enseignement de qualité, l'association invite également trois fois par an des danseuses et danseurs de renommée mondiale à Neuchâtel. (ak)

«Au tango argentin, tout passe par l'écoute de son partenaire», indique Natalie Francon, fondatrice de l'association Tangomoon. • Photo: sp

- **Initiations au tango argentin: les mercredis 19 septembre, 24 octobre, 14 et 28 novembre à 18h45 au restaurant mexicain Desperado, place Numa-Droz 1. Entrée libre, sans engagement. Infos www.tangomoon.ch**

Chronique culturelle

Tous au NAF

Une fois n'est pas coutume, parlons-en avant qu'il n'appartienne au passé! Le Neuchâtel Art Festival – le NAF pour les intimes – réunira samedi entre 10h et 4h du matin des artistes de tout le canton issus de disciplines différentes dans les anciennes brasseries Müller. Ces acteurs culturels ordinairement organisés par castes (les théâtreux, les danseurs, les musicos, les plasticiens…) vont se rencontrer, donc se parler, donc apprendre à se connaître et finalement peut-être monter ensemble de nouveaux projets novateurs. Nous leur réserverons cas échéant bon accueil car notre souhait est de soutenir en priorité des événements multiculturels proposés par des artistes d'origines diverses, qui se regroupent, collaborent et réunissent forces et moyens autour d'une création. En ce sens, le NAF répond parfaitement aux exigences de notre politique culturelle. Aubaine donc pour les pros que ce festival pas comme les autres mais aubaine également pour le public qui pourra apprécier simultanément plus de 50 artistes de talent! A vrai dire, il n'y a aucune raison valable pour ne pas venir au NAF à la Case ce samedi!

Patrice Neuenschwander

Publicité

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage
Support • Formation
Téléphonie IP • Réseaux
Gestion PME

Christian Studer
2000 Neuchâtel

www.ordifute.ch
032 846 13 40

swiss made
GINDRAUX
Fenêtrier®
Tradition & Qualité
111 ans
www.gindraux.ch

Chez Vadec, le responsable du grappin
est interdit de fête foraine.
Il est trop fort au jeu de la pince.

Vraiment?
Vadec vous dit tout le 22 septembre
lors de ses portes ouVertes
à La Chaux-de-Fonds. →
→ Allez-y !

Portes ouvertes
Sa. 22.09.2018, 9h – 17h

Rue de l'Industrie 39
La Chaux-de-Fonds

La chronique du Jardin botanique

Chuseok, la fête du partage

Sous le signe du partage et de la gratitude, cette fête renoue avec la tradition coréenne. La domination du Japon, suivie par une christianisation du pays, a engendré des coupures nettes avec sa culture, sa langue et son histoire. En 30 ans, la Corée du Sud s'est ensuite modernisée de manière fulgurante, accélérant l'abandon des fêtes rurales, spirituelles, populaires qui étaient pratiquées. C'est ainsi avec émotion que HJ Lim et Maître Seongdam partagent leur savoir et nous invitent à redécouvrir l'esprit de cette fête le 23 septembre.

Maître Seongdam et le tambour « Janggu » • Photo : Blaise Mulhauser

Fête des récoltes

Chuseok, « Chu » signifiant « automne » et « seok » « soir », fait partie des trois grandes fêtes du calendrier coréen. Basée sur le calendrier lunaire, la fête se situe le 15ème jour du 8ème mois lunaire, s'étalant sur trois jours, soit, en 2018, du 23 au 26 septembre. Commençant toujours lors de la pleine lune, les festivités peuvent ainsi se poursuivre tard, garanties par la lumière naturelle. Elles célèbrent les récoltes avec un esprit de partage, de solidarité et d'interdépendance des individus et des familles au sein des communautés. Ce principe est appliqué dans les pratiques de récoltes : un tournus est effectué où chacun est sollicité dans le champ d'une famille pour l'aider. Si légumineuses, maïs, haricots sont récoltés, c'est surtout le riz qui est mis à l'honneur.

La table de cérémonie est alors préparée par toute la famille, les hommes vont éplucher les légumes et les femmes vont préparer le « songpyeon », une pâtisserie à base de riz gluant fourré avec du sésame et du miel. Très apprécié, ce mets a la particularité d'être fait à base d'un riz cuit à la vapeur sur des aiguilles de pin (*Pinus koraiensis*), nommé « song » en coréen. Cette technique confère une saveur douce et sucrée au riz, mais permet également sa bonne conservation. Des feuilles de Berchemia (*Bershemia* sp.) sont utilisées pour entourer ensuite les gâteaux. Estimée « meilleure boisson du monde » par notre pianiste HJ Lim, la boisson sucrée « Sikhye », à base de riz, est préparée par les femmes et consommée lors de cette occasion. Comme un vin sucré, elle faciliterait la digestion accompagnant les desserts. D'autres boissons à base de cannelle ou de gingembre sont confectionnées.

Hommage aux ancêtres

Une fois la table apprêtée, on va placer les noms des ancêtres des 5 dernières générations! A chaque couple de parents, un bol de riz et une soupe seront offerts, suivis d'une profonde révérence. Ce rituel permet de les honorer, les prières étant guidés par un maître spirituel qui fera le lien entre les ancêtres et les vivants. Les hommes, le ciel, la terre seront aussi remerciés. Une fois le rituel fini, tout le monde mange la nourriture « qui a meilleur goût », glisse une des membres de la communauté coréenne. Fait important : la nourriture est toujours amenée par les enfants aux personnes les plus âgées du village. Chaque famille ira ensuite déposer un bol de nourriture sur les tombes de leurs ancêtres, qui seront cette fois-ci laissés aux animaux.

Au son du tambour

On chante, on danse et on commente les récoltes en espérant en avoir encore de meilleures l'année suivante. Dès la tombée de la nuit, un cortège se forme au son d'un grand tambour, nommé « Janggu ». Tous les villageois suivent les musiciens qui s'arrêtent devant chaque maison pour « envoyer une énergie positive », précise le Maître. Fait en bois nommé « odong namou » (*Paulownia* sp.), qui est naturellement creux, le tambour a la forme d'un sablier. Considéré comme imputrescible, le bois serait résistant aux ravageurs, à l'humidité et au temps.

A la fin de la fête, tout le monde se réunit sous un arbre nommé « neuti namou » en coréen ou orme du Japon (*Zelkova serrata*) qui est un des arbres sacrés du pays. Parfois atteignant plus de 500 ans, certains spécimens sont classés « patrimoine naturel de Corée ». Chaque village possède un exemplaire et la tradition veut qu'à la fin de la fête, chacun aille adresser ses vœux, ses souhaits, à l'arbre.

Elodie Gaille

Venez accrocher vos vœux le long du sentier des mots

Cette année à Neuchâtel, afin d'honorer cette tradition coréenne, un sentier des mots sera ouvert entre l'Hôtel de Ville et le Centre Dürrenmatt, en passant par le Jardin botanique, du 12 au 23 septembre. Chacun pourra y écrire, dans sa langue maternelle, ses vœux pour le monde et les attacher à l'une des barrières situées sur le sentier des mots. Ce projet a été mis en place par l'association du Lundi des mots, le Centre Dürrenmatt, les Marchés de l'Univers et le Jardin botanique.

Programme de la fête de chuseok le 23 septembre

10h : ouverture officielle de la fête au Jardin botanique ; **10h30-13h** : animations des Marchés de l'Univers, danses du monde, animations enfants, Newold-world rock ancestral ; **13h:** discours officiels ; **13h30** : cérémonie de la gratitude ; **dès 13h45** : jeu traditionnel Coréen (Jegichagi). Pour les enfants, chasse au trésor de mets coréen ; **14h-15h** : musique traditionnelle coréenne (Samulnori) ; **15h-16h** : partage de la récolte avec les anciens ; **16h-17h30** : concert exceptionnel de Hyun Jung Lim et maître Seongdam.

Avec « Pôles, feu la glace », le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel nous emmène en Arctique et en Antarctique, pour aborder la question du réchauf

Une odyssée polaire qui ne laissera pers

Inaugurée dimanche, la nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel nous plonge dans les glaces de l'Antarctique et de l'Arctique, à la découverte des écosystèmes fragiles des pôles. Placée sous le parrainage de l'explorateur et glaciologue Claude Lorius, elle s'assortit d'une réflexion sur le réchauffement climatique, pour demander à chacun son intime conviction. Et réserve quelques émotions fortes, telle cette chambre plongée dans le noir où l'on entend se rompre le glacier de l'Astrolabe.

De l'Arctique et de l'Antarctique, lequel est un continent et l'autre une mer glacée? Les manchots sont-ils des pingouins? Vivent-ils au nord ou au sud? Et qu'en est-il des hommes? Réalisée en collaboration avec le Swiss Polar Institute, Globe Suisse et l'Institut des géosciences de l'environnement de l'Université de Grenoble, l'exposition commence par remettre de l'ordre dans les idées en rappelant les principales différences entre ces deux régions du globe, avant de présenter la faune incroyable que recèlent les pôles. Fourrures épaisses, systèmes sanguins à même d'empêcher le gel ou couche de graisse isolante: chaque espèce a développé des adaptations physiques, mais aussi sociales, pour survivre au froid extrême.

Par la magie d'un film produit par Luc Jacquet, le réalisateur de «La Marche de l'empereur», le visiteur se retrouve notamment immergé au cœur d'une colonie de manchots qui se serrent les coudes sous la tempête et réussissent la prouesse de maintenir leur température corporelle à 38°, par un froid de -41° et des vents de plus de 150 km/h. «La seule déperdition de chaleur se fait par les yeux et les pattes», explique le directeur du Muséum Ludovic Maggioni.

La glace, mémoire du climat

L'exposition se penche ensuite sur les différentes recherches menées dans les pôles, pour présenter une carotte de glace extraite d'un forage en Antarctique et un «cracker», une machine qui permet de reconstituer les climats du passé en analysant la composition des bulles d'air renfermées dans ses différentes couches. Et le constat est sans appel. «Grâce à ces carottages, on a pu observer que depuis 1950, le taux de $C0^2$ dans l'atmosphère est en dépassement total de tout ce qui a existé sur terre ces 800'000 dernières années», souligne le directeur du Muséum Ludovic Maggioni. Mais alors que les données scientifiques attestent de manière irréfutable les liens entre les changements climatiques et les activités humaines, «on dit tout et son contraire lorsque l'on parle de réchauffement climatique».

Silent doudoune

Un «capharnaüm» que l'exposition met en scène dans une salle rythmée par le tic-tac d'un compte-à-rebours, avant de se faire participative. Comme le réchauffement climatique et la fonte des glaces nous concernent tous, le Muséum a demandé à différentes personnes d'ici et d'ailleurs – scientifiques, artistes, grands-parents, enfants, stars ou anonymes – d'exprimer «leur intime conviction». Avec leurs stylos ou leur smartphone, ils ont répondu, du bord du lac de Neuchâtel ou du village inuit de Naujjat. Leurs regards sont présentés comme autant de bouteilles à la mer sur une banquise à la dérive.

Et c'est sur une expérience forte que se clôt la visite: un cube plongé dans le noir, où le silence se fait après le grondement effroyable d'un pan du glacier de l'Astrolabe qui se rompt, enregistré au printemps austral par Luc Jacquet. A voir jusqu'au 18 août 2019, «Pôles, feu la glace» s'accompagne d'un riche programme d'évènements: conférences, ateliers pour les enfants, mais aussi une silent doudoune à l'occasion de la Journée de l'Antarctique en décembre. (ab)

Photos: Alain Germond

Le Père Noël, réfugié climatique

Il est un autre habitant du Pôle nord que l'exposition présente: le Père Noël. Mais un Père Noël inquiet de devoir bientôt quitter sa base pour se réfugier plus loin, sur les hauteurs. Lui fait face Jon Snow, de Game of Thrones, contraint de devoir accueillir toujours plus de réfugiés climatiques. Une parenthèse humoristique dans une salle qui nous plonge dans le dédale des accords sur le climat et les messages discordants des différents groupes d'intérêt, alors que la glace fond, inexorablement.

Les Inuits, entre tradition et

Les animaux ne sont pas les seuls à braver le
Nord. Sur la banquise de l'Arctique, depuis des
lations indigènes ont développé des modes de
pour survivre sur la banquise. Aujourd'hui séde
désorientées, leur avenir est lié à la mondialisatio
clichés de Philippe Geslin, ethnologue et photog
tion nous fait vivre avec les Inuits, entre tradition

ffement climatique

onne de glace

modernité

e froid du Grand siècles, les popu- e vie spécifiques ntarisées, parfois on. A travers des graphe, l'exposi- et modernité.

Quand la nature reprend ses droits

L'exposition présente également deux œuvres de l'artiste britannique Simon Faithfull, qui évoquent tout à la fois le rêve et le cauchemar. Dont un film tourné dans une ancienne base baleinière de Géorgie du Sud, dans les mers australes de l'Antarctique, sur laquelle les éléphants de mer avaient été exterminés par l'homme. Aujourd'hui désaffectée, on voit la nature lentement reprendre ses droits au milieu des débris industriels. Un message d'espoir.

Les fragiles emblèmes des Pôles

Menacés par le réchauffement climatique, ils sont les fragiles emblèmes des pôles, mais n'ont aucune chance de se croiser. Les ours blancs vivent dans l'hémisphère nord, en Arctique, alors que les manchots – qui ne sont pas des pingouins – ne se trouvent qu'au sud, en Antarctique. Grâce à des prêts consentis par d'autres institutions, le Muséum d'histoire naturelle présente une dizaine de spécimens de ces drôles d'oiseaux, qui possèdent quatre couches de plumes.

Une biodiversité incroyable

Derrière les ours, les manchots et les pingouins, les régions glacées abritent une biodiversité incroyable. Les eaux de l'Antarctique et de l'Antarctique regorgent ainsi d'organismes marins, tels ce crabe royal de Patagonie ou cette praire d'Islande, dite Quahog nordique, venus enrichir les collection sud Muséum au XIXe siècle. Sans compter d'autres espèces, découvertes récemment, qu'il reste encore à dénommer. Les pôles restent des milieux largement méconnus.

Photo : Stefano Iori

Une carotte de glace et son « cracker »

Initiés dans les années 1970, les carottages en Antarctique ont permis de reconstituer le climat en remontant jusqu'à 800'000 ans, en analysant, par spectrométrie, le taux de C02 des bulles d'air renfermés dans la glace. Avec 300 parties par millions (ppm), le taux n'est sorti qu'une seule fois de la norme il y a 300'000 ans, pour l'exploser depuis 1950, explique le directeur du Muséum Ludovic Maggioni, devant une machine récupérée à l'Institut de physique de l'Université de Berne.

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe PLR
Joël Zimmerli

Un plan de circulation vraiment innovant pour Neuchâtel Est

Les liaisons Nord-Sud ne sont pas le point fort du réseau routier de la Ville de Neuchâtel. La déclivité et le franchissement des lignes CFF sont des obstacles importants. Au vu des développements prévus à Monruz, aux Portes-Rouges et à la Coudre, le PLR a demandé une étude pour améliorer et adapter aux conditions actuelles les axes de circulation de ce secteur.

Malheureusement après deux ans, la copie rendue par le Conseil communal dans son rapport est bien maigre et n'apporte aucune vision ou véritable perspective d'avenir. A la place de l'approche innovante que nous demandions, le rapport se contente de dresser un état des lieux – bien connu depuis fort longtemps – et, en substance, de dire que rien d'autre ne peut vraiment être envisagé. Quelle déception !

Le groupe PLR souhaiterait améliorer les liaisons routières dans les quartiers de Monruz, des Portes-Rouges et de La Coudre. Il se dit insatisfait du rapport du Conseil communal, qui selon lui manque de vision et de perspective d'avenir. • **Photo : Stefano Iori**

> « Fermer la Favarge ? En l'état et sans une véritable liaison Nord-Sud dans ce secteur, nous nous y opposerons. »

Tout au plus apprend-on qu'un élargissement du pont du Mail est nécessaire et que, pour le Conseil communal, la Favarge n'étant pas adaptée au trafic motorisé, la circulation y serait réservée aux seuls riverains.

L'élargissement du pont du Mail est une évidence qui permettra de rendre enfin acceptable la cohabitation entre les véhicules motorisés, les vélos et surtout les piétons, le tout à proximité, faut-il le rappeler, du plus grand collège de la ville.

Fermer la Favarge aujourd'hui revient de facto à reporter le trafic « Monruz-La Coudre » sur le pont du Mail, les Portes-Rouges ou le Brel à St-Blaise. En l'état et sans une véritable liaison Nord-Sud dans ce secteur, nous nous y opposerons.

Enfin et pour terminer, à nos yeux, une planification pour la mise en œuvre des différentes mesures et les coûts que cela engendre auraient dû faire partie de l'étude transmise.

Pour le PLR, la réponse reçue n'est pas satisfaisante et ne permet pas de penser que la circulation et la cohabitation entre les différents trafics va pouvoir s'améliorer. Nous suivrons ce dossier avec attention et demandons que de nouvelles approches soient envisagées pour adapter et améliorer l'ensemble des plans de circulation de la Ville.

Les membres du Conseil général présents

Présidence de Mme Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.
Y compris le président, 40 membres sont présents : Mmes et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne-Lavoyer (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Michel Favez (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusé: Philippe Etienne (PLR).
Le Conseil communal était représenté par Mme Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

Groupe socialiste
Mariachiara Vannetti

Santé scolaire « éducative et globale »

L'Eoren (école obligatoire région Neuchâtel) est un des sept cercles du canton, qui compte cinq centres qui accueillent environ 7000 élèves, de la 1ère à la 11ème Harmos. La Ville de Neuchâtel compte 12 collèges repartis sur 3 Centres (Mail, Terreaux et Côte). Les deux autres centres sont le Centre du Bas-Lac d'une part et Deux Thielles d'autre part.

La régionalisation de l'école et l'introduction du Plan d'études romand (PER) a vu la modification aussi du concept de santé scolaire : de l'idée de médecin scolaire à celle de santé scolaire « éducative et globale ». Cela permettra à tous les élèves du Canton, et pas seulement à ceux de la Ville de Neuchâtel, de profiter des mêmes programmes, basés essentiellement sur la promotion et la prévention de la santé.

> « Il faudrait veiller à ce que les projets proposés en classe tiennent compte aussi des différences culturelles et religieuses »

Promotion et prévention de la santé, ainsi que la santé dentaire et l'accompagnement individuel selon les besoins de l'élève, sont les piliers du nouveau système de santé sco-

général ont la parole

laire. Pour le premier aspect, qui est la promotion, les cercles scolaires proposeront des projets spécifiques, sur des thèmes comme l'alimentation, la vie sexuelle ou autres, qui sont très importants dans la vie des nos enfants et adolescents. Il faudrait veiller à ce que les projets proposés en classe tiennent compte aussi des différences culturelles et religieuses, afin que l'élève ne se trouve pas confronté à deux visions différentes, de la famille et de l'école.

Sur le front de la prévention, les contrôles annuels de la taille et du poids seront assurés par le médecin de famille. Les cercles scolaires, si nécessaire, assureront un contrôle ciblé, des rattrapages des visites médicales et le dépistage de la myopie. Dans le chapitre de la prévention, nous encourageons le Conseil communal et l'Eoren à promouvoir et soutenir aussi des projets spécifiques de prévention contre tous les phénomènes liés à un usage négatif d'Internet.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Nouvelle chance pour une nouvelle commune

Et si les habitants de Peseux, deux ans plus tard, disaient oui à la fusion de leur commune avec celles de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, donnant ainsi naissance à ce qui serait la troisième ville de Suisse romande?

« Les Vert'libéraux des quatre communes espèrent vivement que le processus puisse aboutir »

C'est le vœu du groupe Vert'libéraux/PDC, qui est plus que convaincu des bienfaits d'une telle fusion. Oui, il est temps que les rues qui relient Neuchâtel et Peseux (et inversement) ne soient plus traversées par une frontière communale… qui n'existe de toute façon pas dans la réalité. Transports, sécurité, déchets, écoles, vie culturelle et sportive, voirie, etc. : nous invitons les citoyens de Peseux à unir leurs forces avec celles de trois autres communes pour faire plus et mieux qu'aujourd'hui !

C'est dans cet esprit que les Vert'libéraux des quatre communes espèrent vivement que le processus puisse aboutir. C'est dans cet esprit, aussi, que notre groupe avait déposé une interpellation par laquelle il demandait au Conseil communal différents éclaircissements sur la situation consécutive à la décision du Tribunal fédéral invalidant la votation de Peseux de 2016. Les réponses apportées lundi soir au Conseil général ont rassuré sur le processus en cours et ont confirmé que les discussions se déroulent dans un climat positif.

C'est dans cet esprit, enfin, que notre groupe est à l'origine d'une résolution interpartis qui, lundi, a été acceptée sans opposition. Dans ce texte, il est dit notamment que la fusion, si elle aboutit, « insufflera une dynamique positive au développement non seulement de la commune fusionnée, mais de tout le canton ».

En 2016, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin ont déjà dit oui à cette fusion. Ainsi qu'un tout petit peu moins que la moitié des citoyens de Peseux. Comme indiqué dans la résolution, « que la moitié qui reste à convaincre sache qu'elle sera accueillie à bras ouverts ».

Nous nous réjouissons par avance de faire prospérer une ville de 45'000 habitants !

Groupe Pop-Verts-Sol
Dimitri Paratte

Des aliments équitables pour la santé de toutes et tous

Entre initiatives fédérales sur l'alimentation, médecine scolaire et micropolluants, nous pouvons essayer de lier les notions de service public, de santé collective et de régulation alimentaire.
En effet, il y a un lien très direct entre alimentation, santé, éducation et composition des eaux usées ! Notre école doit réussir à instruire nos enfants à une alimentation équilibrée et variée. Le rapport adopté sur la médecine scolaire montre la bonne direction en essayant justement d'aller dans le sens d'une politique de santé scolaire qui regroupe alimentation, sexualité, hygiène, vaccination ou encore relations aux autres. Cette prise en compte globale de la santé permettra à une population saine de consommer peu de médicaments durant sa vie et aura des effets à large échelle.

Cependant, on ne peut pas faire porter tout le poids de cette santé uniquement sur les individus, nous devons aussi prendre collectivement les choix qui nous permettent de réguler les pratiques et les produits dangereux et nocifs pour soi-même, l'environnement ou les autres. Sans apports

« Il y a un lien très direct entre alimentation, santé, éducation et composition des eaux usées ! »

nutritifs intéressants, soutenant des salaires misérables, appauvrissant les sols jusqu'à la désertification, quel pire aliment que des tomates produites par une personne esclavagisée en Andalousie et bourrées de pesticides ? Le canton de Neuchâtel fait déjà beaucoup avec ses cours de cuisines et ses programmes de santé scolaire, mais nous pouvons aller plus loin en mettant en œuvre un véritablement le principe de prévention en fixant de nouvelles règles pour une souveraineté alimentaire et des aliments équitables qui soutiennent à la fois la paysannerie, la planète et les habitant.e.s de notre Commune ! C'est le sens de notre double OUI le 23 septembre.

Le groupe Vert'libéraux-PDC est à l'origine d'une résolution interpartis pour soutenir le processus de fusion qui, s'il aboutit, « insufflera une dynamique positive au développement de tout le canton ». • **Photo : Ennio Bettinelli**

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jonathan Michellod, architecte à Leytron (Atelier 2012 SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Modification de projet autorisé: déplacement de la rampe d'accès et adaptation de l'entrée du garage à la Vy-d'Etra 10, article(s) 2731, 2732 et 945 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106004 pour le compte de Monsieur Claude-Alain Brossard et Precel SA - Seuls les éléments nouveaux et modifiés peuvent faire l'objet d'une opposition
Les plans peuvent être consultés jusqu'au 8 octobre 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire

Charmettes

Fête de quartier

Le quartier des Charmettes sera en fête dimanche 23 septembre dès 11h dans le petit jardin public. Au programme, repas canadien, apéro et café offerts, mais aussi animations et jeux pour les enfants et les jeunes dès 11h par le Centre des Loisirs. Par ailleurs, dès 13h30, se produiront le magicien «Altaripa» et dès 14h30 le groupe musical «Flessler's Bothers» (guitare, banjo, harmonica). Ouvert à toutes et à tous. Pour tous renseignement: 079 280 20 11 Organisation: le comité de l'Association Quartier Charmettes – Générations.

Groupe Alpelac

Offre hôtelière améliorée

Le groupe Alpelac va augmenter à court terme le nombre de chambres de ses deux établissements. L'Etablissement cantonal d'assurances et de prévention (Ecap) construit actuellement de nouvelles surfaces administratives dans son immeuble, place de la Gare 4 à Neuchâtel. L'hôtel Alpes & Lac, va louer à l'Ecap les troisième, quatrième et cinquième étages qu'elle libérera au printemps 2019 pour s'installer dans ses nouveaux locaux. Alpes & Lac y aménagera 16 chambres. L'offre en chambres de l'hôtel passera ainsi de 30 actuellement à 46 au printemps 2019.

Des milliers d'élèves au centre-ville

Capa'cité, c'est terminé!

Des passions, des vocations: les apprenti-e-s en démonstration à Capa'cité ont souvent captivé les élèves qui découvraient leur profession.• **Photos: Stefano Iori**

Ce mercredi est le dernier jour de Capa'cité, le salon neuchâtelois des métiers, qui a attiré quelque 4500 élèves, mais aussi 1700 apprenti-e-s et 1000 formateurs et formatrices, durant une semaine au centre-ville. Dans les six villages dressés du faubourg de l'hôpital à la place Alexis-Marie Piaget, un joyeux brouhaha a régné du matin au soir, bien orchestré cependant, des grappes d'élèves passant d'un stand à l'autre, d'un métier à l'autre, souvent captivés par les démonstrations des apprentis. Au bout du compte, très certainement, des vocations et des passions sont nées, et des amitiés se sont créées. Il faudra attendre deux ans pour une nouvelle édition du salon – et ce sera à La Chaux-de-Fonds – et quatre ans pour qu'il revienne à Neuchâtel!

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant l'adaptation de la Station d'épuration aux traitements des micropolluants et de la nitrification, incluant les développements des valorisations énergétiques,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 10 septembre 2018, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 24 octobre 2018.

Neuchâtel, le 12 septembre 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 6 septembre 2018, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Jean Dessoulavy, 1er suppléant de la liste des Vert'libéraux, en remplacement de Mme Cornelia Froidevaux-Wettstein, démissionnaire.

Neuchâtel, le 6 septembre 2018

Le Conseil communal

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 7 septembre 2018, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. François Pahud, 1er suppléant de la liste du Parti Démocrate-Chrétien PDC, en remplacement de M. Vincent Pahud, démissionnaire.

Neuchâtel, le 7 septembre 2018

Le Conseil communal

La Ville officielle

Offre d'emploi

Dans le cadre d'une réforme cantonale impliquant la restructuration de la protection civile sur le Littoral neuchâtelois, une nouvelle organisation de protection civile (OPC) sera créée à compter du 1er janvier 2019.

C'est dans cet esprit que la Ville de Neuchâtel, par la Direction de la sécurité, met au concours les postes suivants:

Commandant-e de l'OPC

Responsable de l'instruction de l'OPC

Instructeur-trice de l'OPC

Délai de postulation: 30 septembre 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel
032 717 71 47.

Pour les 12-17 ans

Midnight jeunes, ça reprend!

Les salles du collège de la Promenade sont ouvertes les samedis soirs pour les jeunes de 12 à 17 ans. Cet espace de sport et de rencontre est ouvert de 20h15 à 23h15. De la musique, un coin danse, des matches de football, de hockey et de basket sont notamment organisés. Une équipe de projet mixte, menée par des coaches senior (18-30 ans) et junior (12-17 ans) accueille les jeunes et veille au respect entre eux, les motivant à participer aux activités proposées. Des ateliers sont également proposés.

Ces soirées sont organisées par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles et la fondation Idéesport dans le but de permettre aux jeunes de se réunir, de bouger, de s'amuser, le tout dans un environnement favorisant l'intégration sociale et la prévention des dépendances. Fumée et alcool sont prohibés dans ces lieux. Le calendrier complet est disponible sur la page Facebook de «Midnight Jeune Neuchâtel». Prochaines dates: 15 et 22 septembre, 27 octobre, 3, 10, 17 et 24 novembre, 1, 8 et 15 décembre.

A découvrir à Neuchâtel du 15 au 20 septembre

Nouvel outil de prévention du jeu excessif

Le stand, qui tourne en Suisse, sera installé à l'extrémité est du Jardin anglais. • Photo: sp

Les cantons romands, réunis dans le programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) se mobilisent pour sensibiliser la population et lancent leur nouvel outil de prévention au jeu excessif «Tous joueurs». Il sera proposé à l'extrémité est du Jardin anglais (derrière le kiosque du Fun'ambule), à proximité du Casino de Neuchâtel, mais surtout sur le passage des 16-25 ans qui se rendent dans les lycées, au CPLN ou à l'Université, la pratique à risque étant deux fois plus élevée chez les jeunes que dans la population adulte.

Ce stand qui tourne en Suisse sera installé du 15 au 20 septembre. Samedi et dimanche de 10h à 19h, lundi de 11h à 18h, mardi et mercredi de 10h à 19h. Cet outil de prévention se présente sous la forme d'un pavillon circulaire avec cinq espaces thématiques distincts proposant activités éducatives, animations vidéo et réalité augmentée. Par exemple, on peut se mettre dans la peau d'un joueur et réfléchir à l'impact de la consommation des jeux de hasard.

Quarante classes de la Ville participent

Les première Poutzdays, c'est cette fin de semaine à travers le canton!

Les 14 et 15 septembre se tiendront les premières journées «Poutzdays» du canton de Neuchâtel. Cet évènement s'inscrit dans le cadre du Clean-Up-Day 2018, engagement collectif en faveur d'une Suisse propre et qui se décline en différentes actions de nettoyage un peu partout à travers le pays.

Dans le canton de Neuchâtel, des opérations de nettoyage seront organisées conjointement sur deux jours par différentes associations, groupements, écoles, communes ou citoyens. Elles auront lieu un peu partout dans le canton, le long des cours d'eau, dans les forêts, sur les rives et même au fond du lac de Neuchâtel. Plongeurs, familles, écoles ou entreprises sont invités à participer à l'une ou l'autre action qui aura lieu sur ces deux jours.

Quelque 40 classes des collèges de la Ville y participent notamment et iront nettoyer les cours et les alentours de leur école.

Il est possible d'identifier les différents endroits concernés sur la carte du site www.poutzdays.ch et de s'inscrire en ligne à l'une ou l'autre action, voire plusieurs.

Echos

- Mercredi 5 septembre, Mme Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, accompagnée par M. Fabio Bongiovanni, directeur des ressources humaines, ont représenté les Autorités communales à la cérémonie officielle de «Capa'cité 2018».
- Vendredi 7 septembre, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, a représenté les Autorités communales à l'inauguration officielle du terrain de FootGolf.
- Vendredi 7 septembre, Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, a représenté les Autorités communales à l'inauguration officielle de la déchetterie des Plaines-Roches.
- Vendredi 7 septembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales à la visite exclusive du site de production de Shire Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Marlyse et Klaus Schlüter-Blanc à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, à Rosmarie et Gilbert Lorenz-Buchser à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Josette et Francis Berthoud-Staub à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.
- Le Conseil communal a présenté ses compliments à Mme Erina Mari, à l'occasion de son entrée dans sa 100e année.

Institutions culturelles

Découvrez les coulisses!

Votre curiosité s'éveille à la perspective de pouvoir visiter les coulisses des institutions de la Ville de Neuchâtel? Alors sachez que cette opportunité vous est offerte! Les visites auront lieu le mercredi de 12h15 à 13h30, selon le calendrier suivant:

26 septembre: Théâtre du Passage
24 octobre: Bibliothèque publique et universitaire
28 novembre: Case à Chocs
5 décembre: Muséum d'histoire naturelle
23 janvier 2019: Musée d'ethnographie
6 février: Hôtel de Ville
6 mars: Musée d'art & d'histoire
10 avril: Jardin botanique
15 mai: Ensemble Symphonique Neuchâtel

Le nombre de places étant limité, il est par contre obligatoire de s'inscrire par téléphone au secrétariat du Service de la médiation culturelle: 032 717 79 18, ou par courriel à: atelier.musees.neuchatel@ne.ch

Semaine du 12 août au 18 septembre 2018

Trois sorties cinéma

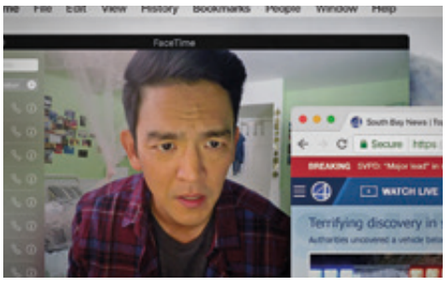

Searching : portée disparue

La fille de David Kim, Margot, a disparu. L'enquête est confiée à une commissaire de police qui n'a pas l'ombre d'une piste. Trente-sept heures après la disparition de l'adolescente de 16 ans, toujours aucun indice. Son père décide alors de fouiller le seul endroit auquel personne ne s'est intéressé : l'ordinateur portable de Margot où la jeune fille a dissimulé ses secrets. | **Rex**

Peppermint

Une jeune mère (Jennifer Garner) qui n'a plus rien à perdre décide de se venger de ceux qui lui ont volé sa vie. Son mari et sa petite fille ont été froidement assassinés par un gang. Face à un système judiciaire corrompu qui remet en liberté les meurtriers qu'elle avait pourtant formellement identifiés, la jeune femme décide de prendre les armes pour faire payer tous ceux qui, de près ou de loin, sont impliqués. | **Apollo**

A la recherche d'Ingmar Bergman

Ingmar Bergman est considéré comme l'un des réalisateurs les plus importants de l'histoire du cinéma. A l'occasion du centenaire de sa naissance en 2018, la cinéaste allemande Margarethe von Trotta s'interroge sur l'héritage du maître, son travail, sa vie personnelle, qui continue d'inspirer des générations de réalisateurs. | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Nathalie Ménétrey
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Geneviève Stauffer
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique,* lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél : 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél : 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du samedi 15 et dimanche 16 mai

Offrande en faveur d'Action Jeûne solidaire pour soutenir un projet de Pain pour le prochain au Népal : Nouer des tapis pour un salaire équitable.

Collégiale, di 16.09, 10h, culte avec sainte cène, école du dimanche.

Temple du Bas, je 13.09, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre, di 16.09, 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont, di 16.09, 11h15, culte avec sainte cène.

Communauté allemande, Poudrières 21, di 16.09, 9h, Gottesdienst.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 15.09, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais ; di 16.09, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 15.09, 17h, messe ; di 16.09, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 15.09, 18h30, messe; di 16.09, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais ; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 16.09, 10h, messe du Jeûne fédéral.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 16.09, célébration à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format : 14,8 x 21 cm – 32 pages
Prix de vente : CHF 18.– / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.– / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch

Vive l'imprimerie !

Messeiller SA • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel
T 032 725 12 96 • F 032 724 19 37 • www.messeiller.ch

Le coup d'envoi de la 93e Fête des vendanges sera donné vendredi 28 septembre à 18h dans la rue de l'Hôtel-de-Ville

La Fête des vendanges en préparation

Les préparatifs de la Fête des vendanges avancent bon train. Le hangar à bateaux du port du Nid-du-Crô abrite déjà les châssis des chars du corso fleuri en vue de leur construction. Placée sous le thème «Le fût enchanté», la manifestation accueillera un invité d'honneur d'exception: l'imposante Fête des vignerons, qui proposera sous la tente de l'Hôtel communal des vins et mets du terroir vaudois.

Plus de 300 bambins sont déjà inscrits au traditionnel cortège des enfants du samedi, mais il reste encore de nombreuses places! • Photos: Stefano Iori

«C'est une énergie toute particulière qui anime le chantier de construction des chars du corso fleuri cette année», a annoncé en conférence de presse Xavier Grobéty, président central de la Fête des vendanges. «Yvan Flühmann a repris la conduite de la conception des chars dans le même état d'esprit que son grand-papa Claude Botteron, avec qui, lui et son frère, ont grandi sur le chantier du Nid-du-Crô». «Mon grand-père ne m'a pas seulement transmis des méthodes de construction, mais aussi l'envie de provoquer des émotions chez les spectateurs», souligne Yvan Flühmann. A relever que la construction des chars implique de nombreux acteurs neuchâtelois, dont le Semestre de motivation et des requérants d'asile.

Vainqueurs de la Gerle d'or 2018, les cousins Christian Fellmann et Jean-Marc Jungo de la Cave des Lauriers à Cressier n'ont pas caché leur émotion: «Nous avons été récompensé à plusieurs reprises par la Gerle d'or. La dernière remonte à 2013: une année marquée par l'orage de grêle dévastateur. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir effacer ce douloureux souvenir par ce nouveau prix», ont expliqué les vignerons encaveurs. Même si le suspense est levé, les résultats du concours de la Gerle d'or 2018 seront officiellement proclamés lors de l'ouverture de la Fête des vendanges sous la tente de l'invité d'honneur en face de l'Hôtel de Ville. A signaler que la tente officielle, installée à la place des Halles, sera exploitée par la Fête des vendange, elle-même, faute de société volontaire. Pour le corso fleuri, la tribune officielle sera supprimée pour permettre une plus grande proximité avec l'ambiance de la fête. Elle sera remplacée par une tente couverte d'une capacité de 100 places destinée à des groupes.

> «Mon grand-père ne m'a pas seulement transmis des méthodes de construction, mais aussi l'envie de provoquer des émotions chez les spectateurs».

Vins neuchâtelois et produits du terroir

Plus de 180 stands proposeront des spécialités locales, mais aussi provenant des quatre coins du monde. Depuis l'an dernier, les exploitants ont donné leur accord pour délier le Service de la consommation et des affaires vétérinaires de son secret de fonction. Autrement dit, le Scav peut dévoiler au comité central de la Fête des vendanges le nom des stands dont l'hygiène serait douteuse. «L'an dernier, deux stands ont été exclu de la fête. L'un juste avant le début de la manifestation et l'autre quelques minutes plus tard. Les deux exploitants ne sont bien évidemment plus de la partie cette année», relate Xavier Grobéty. Des contrôles seront à nouveau effectués par le Scav pendant toute la durée de la manifestation et des mesures immédiates seront prises à l'encontre des exploitants qui ne respecteraient pas les règles d'hygiène. Par ailleurs, le concours du terroir récompensant les trois stands, qui se distinguent par leur mise en valeur de produits neuchâtelois, est reconduit.

La sécurité et transports

Plusieurs services de la Ville de Neuchâtel sont impliqués dans l'organisation de la fête, en particulier dans le domaine de la sécurité. Trois postes médicaux avancés sont disposés dans des points stratégiques de la manifestation. Une organisation bien rôdée qui permet non seulement d'effectuer un premier tri des patients, mais aussi d'assurer sur place les premiers soins. Pour la troisième année consécutive, la Ville met sur pied son dispositif pour les enfants égarés. Le principe est simple: des bracelets en papier de couleur verte à mettre au poignet de l'enfant en y inscrivant le nom et le numéro de la personne à contacter sont distribués. «L'an dernier, plusieurs enfants ont pu retrouver leurs parents dans la demi-heure suivant leur disparition», précise Eric Leuba, représentant de la Ville au comité de la Fête des vendanges. A noter également que les entreprises de transports publics proposeront une offre renforcée durant les trois jours de manifestation. Vendu au prix de 10 francs, le badge de soutien de la fête est valable comme titre de transport sur les zones Onde verte 10, 11, 14, 15 et 30. (ak)

Millésime de très bonne qualité

Les vendanges ont démarré ce lundi 10 septembre dans les vignes appartenant à la Ville de Neuchâtel. «Le millésime s'annonce de très bonne qualité», indique Olivier Lavanchy, responsable des Caves de la Ville. «Le printemps a été froid, mais dès que le beau s'est installé, il n'a pas cessé de faire chaud. Même les saintes glaces du mois de mai n'ont pas freiné la croissance du raisin». De plus, le mois de juillet a été particulièrement chaud avec très peu de pluie. «Un temps idéal pour permettre au raisin de bien gonfler et de prospérer. La sécheresse du moins d'août a fait très peu de dégâts, car le raisin était déjà mature», ajoute Olivier Lavanchy. Et de préciser: «on peut s'attendre à une récolte normale et à un rendement moyen.»